



Alcoolémie 0,90 g par litre d'ai

Par nico, le **09/08/2010** à **14:57**

Bonjour,
suite à un controle de gendarmerie, positif, juste au dessus de la limite autorisé, le gendarme me rappelle en me demandant de venir signer la notification desr taux.
cela peut il constituer un vice de forme, et faire annuler le retrait de permis et l'amende.

D'avance merci.
Vite, je devrais aller le signer dans 2h :(